

La Penne

magazine

DÉC 2015 • GRATUIT

POUR QUE **ÇA**
N'ARRIVE **JAMAIS**

EDITO SPÉCIAL DU MAIRE
EN PAGES 2 ET 3





Edito

De l'humanité et la justice sociale, comme antidotes à la terreur

Les attentats terroristes qui ont frappé la Capitale et sa proche banlieue le 13 novembre dernier, n'ont pas seulement endeuillé la France tout entière : ils ont plongé notre pays dans une nouvelle dimension historique.

On pourrait croire que, contrairement aux attentats du mois de janvier, les meurtriers ont frappé au hasard, sans cible définie avec méthode et préméditation. Erreur : ils ont choisi de perpétrer un carnage au sein de l'ensemble de la communauté française, dans ces quartiers de l'Est parisien où chaque vendredi soir bouillonne de la joie de vivre pleinement sa jeunesse, où chaque salle de concert, chaque terrasse de café n'a que faire des différences d'origines, de religion, de mode de vie... Autrement dit, le peuple de France, qui revendique son appartenance à la Nation par son admirable et nécessaire diversité, et dont l'écho se fait entendre haut et fort, chaque week end, jusqu'aux lucarnes des anciennes chambres de bonnes.

Au lendemain de ces attentats, je me suis publiquement exprimé pour adresser mes pensées les plus émues et les plus attristées, à l'égard des familles et des proches des victimes, innocents sans défense, massacrés. C'était le moment de l'hommage, du deuil et du recueillement. Celui de la réflexion et de l'analyse viendrait plus tard. Ce temps est arrivé désormais.

Le temps d'abord, de rendre hommage à l'ensemble des forces de police, de secours, du corps médical, tous ces acteurs d'un service public qui, bien que mis à mal depuis des années par des coupes claires dans leurs budgets, se débat encore pour affirmer son indispensable présence : sans lui, le bilan des morts aurait sans doute été plus répugnant encore.

Par ces meurtres, le but de Daesh était clairement affiché : fracturer notre pays en séparant nos compatriotes, nos concitoyens de confession musulmane, du reste de la communauté nationale. Encourager l'islamophobie en France, afin de fissurer notre socle républicain commun. Faire en sorte que la France trie ses enfants en fonction de leur religion. Instiller l'odieuse idée selon laquelle, derrière chaque voisin de palier, chaque collègue de travail,

parce qu'il est musulman, sommeille en lui, peut-être, une future recrue pour l'Etat Islamique. Une idée aussi monstrueuse qu'imbécile, qui ne pourrait séduire que des esprits faibles ou malveillants. Comment Daesh pourrait-il représenter l'Islam, dans la mesure où les musulmans sont, en Syrie, en Irak comme en Lybie, les premières victimes de cette organisation ? Ses membres massacrent des gens en masse, tuent les maris et asservissent leurs veuves pour en faire leurs esclaves sexuelles, occupent les villes et les maisons des civils pour s'en servir de boucliers humains...

En tant que Maire de cette commune, je me dois d'adresser ce message à tous mes concitoyens, fût-il l'évidence même. Ca n'est pas sous-estimer la clairvoyance et l'intelligence collectives : c'est envoyer à chacun de vous, un message de réconfort et d'humanité : ensemble, n'acceptons jamais dans cette ville, qu'on profère des discours encourageant l'amalgame entre ces psychopathes et nos concitoyens musulmans.

Car ces discours atteindraient au cœur chaque Pennoise, chaque Pennois, et contribueraient à fracturer notre communauté tout entière. De telles paroles seraient une salve tirée de chez nous pour affaiblir les fondements de la République ; de telles paroles, qui pourraient attester, un jour, de la victoire de Daesh. Les gens de cette organisation fasciste sont les seuls responsables des massacres commis sur notre sol : aucune religion ne saurait porter, de près ou de loin, une seule partie de cette responsabilité.

Pour autant, notre devoir est à présent de nous interroger, sereinement mais avec diligence, sur les racines de ce mal qui aujourd'hui, a enfoncé notre porte et pénétré notre maison commune. Ces meurtriers, qu'ils soient français, belges ou d'ailleurs, ne sont pas uniquement les produits de l'embrigadement forcené dispensé par les cadres de l'Etat Islamique. Ils sont aussi, malheureusement, les produits de nos propres carences nationales, de la faillite de nos sociétés libérales dans lesquelles les femmes et les hommes ne sont plus riches, mais *ressource* à rétribuer toujours moins. L'effondrement de nos services publics, de la puissance de l'Etat face au diktat

de la loi du marché toujours plus agressive, fait que l'égalité des chances, face à l'emploi, au logement, aux transports, est une préoccupation désormais subalterne pour les pouvoirs publics, alors qu'elle devrait être une obsession permanente.

“Liberté-Egalité-Fraternité” : Oui !

Mais comment parler à notre jeunesse de liberté, quand des millions de nos compatriotes souffrent du chantage à l'emploi, forcés de travailler pour des salaires ridicules s'ils ne veulent pas grossir les cohortes des demandeurs d'emplois ? Comment leur parler de fraternité, quand des pans entiers de nos villes, à nos portes, sont laissés à l'abandon, barres d'immeubles décrépies désertées par la puissance publique ?

L'enjeu ne réside ni plus ni moins que dans le maintien de la cohésion nationale. C'est par le rétablissement du progrès et la justice sociale que nous y parviendrons. L'Etat porte la responsabilité de ne laisser aucun homme, aucune femme, jeune ou non, sur le bord de la route, abandonné, déclassé, en proie à une violence sociale quotidienne.

L'instauration d'un “état d'urgence”, certes utile dans le caractère exceptionnel de l'épreuve que nous subissons, doit être utilisée avec prudence et réflexion. La garantie de la sécurité et de l'ordre public constitue certes une mission centrale de l'Etat, mais son exercice au détriment de nos droits fondamentaux, serait une première victoire pour Daesh, dont la volonté de soumettre les peuples non alignés sur son idéologie nauséabonde, aurait infiltré jusqu'au marbre de notre Constitution. Le devoir pour l'Etat, de garantir le droit à la sécurité ne peut s'exercer sans forces et effectifs de police, de renseignement, de justice, à la hauteur des besoins légitimes de notre pays.

Mes chers concitoyens, quelles que soient nos origines, notre couleur de peau, investis ou non dans une pratique religieuse, nous appartenons au peuple de France. Ce peuple admirable, qui a jeté de son histoire l'Ancien Régime, la monarchie, l'inégalité et les privilèges à la naissance, qui a instauré notre laïcité commune. Je vous en conjure, ne cédon pas à la haine. Cédons à notre seul désir d'amour, de progrès et de justice sociale.

C'est la condition de notre humanité. Car il s'agit bien, en ces jours sombres, d'humanité. Il ne s'agit pas d'en perdre la moindre parcelle, mais au contraire, d'en gagner davantage encore.

Je sais pouvoir compter sur vous,

Votre Maire,

Sommaire



■ Page 4
Christiane Bérenger



■ Page 5
Services municipaux



■ Pages 6/7/8
Actualité



■ Page 9
Recensement



■ Pages 10/11
Dossier



■ Page 12
Culture



■ Page 13
Ça s'est passé à La Penne



■ Page 14
Mémoire d'ici

CHRISTIANE BÉRENGER

En quatrième vitesse...



Christiane Bérenger, ancienne infirmière libérale, bien connue à La Penne sur Huveaune, est une passionnée de longue date du monde des courses canines. Avec son époux André, vétérinaire à la retraite, également juge de course et de standard beauté, elle partage ce monde qui demeure toujours relativement confidentiel en France, contrairement aux Etats-Unis, à l'Australie et bien plus encore à l'Irlande, où dans le pays du trèfle, les courses de chiens suscitent un véritable engouement populaire. A l'origine de la création du cynodrome de Carnoux-en-Provence, Christiane et André Bérenger se sont également occupés d'un circuit à Monteux, dans le Vaucluse, ou encore créé celui d'Oraison, près de Manosque. Ils sont par ail-

leurs investis dans l'organisation de courses pour Pari Mutuel, ainsi que dans le cadre de la Société Centrale Canine.



"J'ai été élevée à la campagne, avec des chiens, confie Christiane. J'ai eu d'abord des Dogues Allemands, mais depuis une trentaine d'années, je me consacre aux lévriers Greyhound". Cette race originaire d'Angleterre, qui donne les chiens les plus rapides du monde, trône désormais dans chaque recoin de la maison Bérenger : photos, coupes, trophées, remportés notamment par le petit dernier, *Telex Teddy*, un Greyhound de quatre ans originaire d'un élevage irlandais. Acquis par Christiane Bérenger alors qu'il avait déjà couru, ce chien, depuis le début de sa carrière commencée en mars 2014, est un véritable phénomène sur les pistes. Cette masse de pur muscle de 35 kg pour 71 centimètres de long, n'a de cesse d'accumuler les victoires et d'impressionner les amateurs de courses, comme de concours de beauté : entre autres, deux titres de champion de France, vainqueur de trois masters, premier prix à l'exposition canine de Marseille en 2015, pour ce lévrier capable d'atteindre les 70 km/h en pointe !

"Le prochain challenge est le championnat du Monde, l'année prochaine, à Toulouse, confie Christiane. *Telex va encore courir jusqu'à l'âge de 7 ans, ce qui est exceptionnel. Ensuite, une retraite paisible, avec quelques séances de reproduction*". Mais pas question pour Christiane et André d'avoir un élevage. "Je suis une mauvaise éleveuse, poursuit-elle non sans humour. *J'ai déjà eu des Greyhound en portée, mais impossible de les vendre. J'y étais trop attachée, et je les ai tous gardés*". ■

FOYER RESTAURANT

Ici, on mange, on tchatche, on partage... Et trois fois par semaine !



Depuis 2002, date de sa création, le Foyer Restaurant accueille, trois fois par semaine, les Pennoises et Pennois de plus de 65 ans qui désirent déjeuner dans une ambiance conviviale. Ici, pas de chichis, ni une cantine, ni un véritable "resto", on vient discuter avec ses voisins de table du dernier week end, on se donne des nouvelles des enfants et des petits-enfants, et on déguste le repas confectionné le matin même, par les agents de la cuisine centrale municipale.

Ce lundi-là, c'est Andrée Zucconi, qui est affectée à ce service lorsque Valérie Andreu est absente, qui s'apprête à servir leurs repas aux vingt personnes inscrites. Mais avant ça, elle a pris son service dès neuf heures, affairée à nettoyer les locaux, à la mise en place et au dressage des tables. Vers 11h30, ce sont les agents de la cuisine centrale qui viennent livrer les plats. C'est alors

qu'Andrée – ou Valérie – doit mener l'opération délicate de prise de température, afin de garantir la liaison chaude, qui impose que les plats demeurent à une température d'au moins 63 degrés. "Je vérifie la température des plats à leur arrivée, mais aussi avant le service", confie Andrée.

C'est l'heure où les premières personnes arrivent au Foyer, certaines par leurs propres moyens, d'autres prises en charge par le minibus municipal, qui depuis 2007, récupère gratuitement à leurs domiciles et ramène chez elles, les lundi et vendredi, les personnes désireuses de bénéficier de ce service.

Après le départ de tout ce petit monde, aux alentours de 13h-13h15, la journée n'est pas finie pour autant. D'ici 15 heures, il faut débarrasser les tables, remettre en place la salle, s'atteler à la vaisselle et au nettoyage des sols... Une organisation non négligeable, qui

mobilise plusieurs services, afin que des personnes puissent se retrouver autour d'un bon repas "comme à la maison", partagent un moment de convivialité, et tissent des liens nouveaux. Et trois fois par semaine ! ■

Foyer restaurant :

Foyer Loisirs Charles-Grisoni, lundi, mercredi et vendredi. Fermé durant les vacances de Noël et le mois d'août.

Conditions : avoir plus de 65 ans, résider dans la commune.

Tarifs : définis en fonction des ressources.

Inscription : mardi, mercredi et jeudi de la dernière semaine du mois, pour le mois suivant.

TRAVAUX

Un nombre important de travaux a été réalisé depuis cet été. La rénovation du boulevard de la Gare est achevée, ainsi que la réalisation d'un carrefour giratoire. Des travaux similaires sont désormais terminés sur le boulevard Jean-Jacques Rousseau. Entre l'impasse Valentin et l'avenue Beausoleil, est également achevée la mise en technique discrète des réseaux télécom et d'électricité.

Du côté des bâtiments communaux, l'ensemble des sanitaires de la Colombe a été rénové cet été. Des brasseurs d'air ont été par ailleurs installés dans toutes les classes du groupe scolaire Beausoleil.

Les feux tricolores au niveau du croisement entre les boulevards Voltaire et Henri-Saver ont également fait l'objet de travaux de réfection.

Concernant le bâtiment qui était occupé par la Police Nationale, destiné à abriter les locaux de la Police municipale, les études relatives à sa réhabilitation sont désormais lancées. Ce bâtiment servira également de poste de sécurité et de centralisation du système de vidéo-protection, dont les travaux sont actuellement en cours, et dont une première partie sera opérationnelle en centre-ville avant la fin de l'année.

Sur le boulevard Voltaire, le boulevard de la Gare, ainsi que dans les écoles, le traditionnel élagage des platanes a également été réalisé à la fin du mois dernier.

A noter enfin, la pose de containers enterrés à proximité de la gare SNCF. ■



UNE JOURNÉE DE GRATUITÉ ET DE PARTAGE



Samedi 10 octobre dernier, s'est tenue sur la place Jean-Pellegrin la première édition pennoise de

la "Gratifieria". Le principe, simple et novateur, était celui d'un marché entièrement basé sur la gratuité, où l'on peut prendre sans donner en retour, donner sans attendre quoi que ce soit en contrepartie.

Ce jour-là a vu également la naissance du collectif "les incroyables comestibles de la Penne sur Huveaune" initié par le collectif aubagnais. Ces collectifs, qui se développent dans de nombreux pays, mènent des initiatives également basées sur la gratuité, mais

axées autour de l'agriculture urbaine de partage.

C'est naturellement que la Municipalité s'est associée à cette démarche, et a mis à la disposition des riverains, une jardinière afin de promouvoir cette initiative. Dans cette jardinière ont été effectuées les premières plantations de légumes et d'aromates. Dans une démarche pleinement citoyenne, chacun est par conséquent invité à enrichir cette jardinière, dont la production sera à la disposition de tous. ■

ENVIRONNEMENT

Le 13 août dernier, en pleine forêt communale, un impressionnant ballet avait lieu, orchestré par les sapeurs-pompiers d'Aubagne, afin d'installer une citerne d'eau offerte par les membres du Lions Club Aubagne-Garlaban. Un important dispositif fut ainsi déployé, avec une vingtaine de pompiers équipés de matériel, des véhicules, un hélicoptère bombardier d'eau... Rien ne manqua durant cette journée, illustrant également l'organisation et le professionnalisme des services d'Incendie et de Secours.



ZOOM

De la source à la mer

Le 28 octobre dernier, à l'Espace des Libertés d'Aubagne, était signé le Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune. Prenant désormais en compte l'Huveaune et l'ensemble de ses affluents, sur une superficie de quelque 520 km², et concernant 27 communes, ce contrat permet désormais de bénéficier d'aides financières conséquentes, afin d'améliorer la qualité de l'eau sur l'ensemble de ce bassin versant, dans le cadre d'un programme d'actions étalé entre 2015 et 2020. Initié par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH), investi dans ce dossier depuis 2012, le Contrat de Rivière a été signé entre l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, la région PACA, les conseils départementaux des Bouches-du-Rhône et du Var, le SIBVH, les communautés d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, du Pays d'Aix, la Communauté Urbaine Marseille-Provence-Métropole, les communautés de communes Sud Sainte-Baume et Sainte-Baume-Mont-Aurélien. Il s'articule par ailleurs avec la signature, le lendemain, du Contrat de Baie entre MPM et la Ville de Marseille, et qui concerne la totalité du bassin versant et du domaine maritime des communes du littoral, soit 130 km de côtes de Martigues à Saint-Cyr sur Mer. Il s'agit de mettre en œuvre des actions concertées entre partenaires (MPM, Ville de Marseille, Agence de l'Eau, Etat, communes, associations d'usagers...) pour préserver et restaurer la qualité des eaux et des écosystèmes (dépollutions, risques d'inondation, rejets pluviaux...). ■



Mycologie

Saison automnale oblige, les 7 et 8 novembre derniers, le Foyer Loisirs Charles-Grisoni accueillait une exposition de champignons, organisée en partenariat entre la Municipalité et l'Association Mycologique de Provence. Cette exposition, qui se tient traditionnellement tous les deux ans dans la commune, a été visitée cette année par plus de 300 personnes, qui ont pu scruter de près quelque 294 espèces différentes. Les enfants de nos écoles ont parcouru le 6 novembre au matin nos espaces naturels, récoltant des champignons afin d'enrichir cette exposition. Lors de la détermination des espèces, la sur-

prise fut grande de découvrir dans leur récolte, une espèce très rare, cueillie dans les bois de la Candolle. Cette espèce, -, décrite pour la première fois en Algérie dans la région de Mostaganem en 1938, n'aurait été seulement rencontrée à ce jour, que sur deux sites en France. Bravo à nos écoliers ! ■



FORÊT

Une opération d'abattage de 400 arbres s'est déroulée récemment dans notre massif forestier, sur les secteurs de colline situés en bordure des pistes DFCI. Cet enlèvement, qui concerne une zone de seulement 4 hectares sur les 120 que compte notre massif, est destiné, par une coupe tous les 10 m², de permettre aux essences restantes de se développer normalement. L'Office National des Forêts a supervisé cette opération, dans le cadre de la compétence Forêts de la Communauté d'Agglomération. ■



UNE SOIRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉMOTION

Le 15 novembre dernier, l'antenne pennoise du Secours Populaire Français organisait une soirée au Foyer-Loisirs, au cours de laquelle Jean-Marc Dermesropian interpréta un récital de chansons de Jean Ferrat. Deux jours après les attentats qui ont frappé Paris, et devant plus d'une centaine de personnes, cette soirée fut naturellement empreinte d'une forte émotion, notamment après la minute de silence observée par le public, en hommage aux victimes. ■



LA PENNE BURLESQUE !



Les 6, 7 et 8 novembre derniers, l'Espace de l'Huveaune accueillait la première édition du Festival "Marseille Burlesque The First". Ce festival, le premier du genre à se tenir en PACA, a présenté toute une série de performances et d'expositions teintées d'esprit "néo vintage" : numéros d'effeuillage et de cabaret burlesques, concours de la "Miss Burlesque", stands de vêtements, concert de musique rockabilly... L'évènement était organisée par l'association "Studio Miss'Tik", présidée par Caroline Roque (photo du bas), qui dirige sur Marseille une école de danse, d'effeuillage burlesque et de cabaret. A noter que le festival avait comme marraine, Lada Redstar (photo du haut), effeuilleuse de renommée internationale. Une bien belle manifestation, d'un genre certes atypique pour une partie d'entre nous, mais qui rassemble, en France comme à l'Etranger, un public de plus en plus nombreux et exigeant. ■

L'ARGILE S'EXPOSE À LA PENNE

La Communauté d'Agglomération, par l'intermédiaire des ateliers Thérèse Neveu, propose d'exposer une partie de son fonds dans les villes de l'Agglo. A La Penne, des pièces traditionnelles, notamment des santons, seront exposées aux côtés d'œuvres plus contemporaines sur trois lieux : la Mairie, la Médiathèque et le cinéma Jean-Renoir, entre le 7 décembre et le 30 janvier prochain. ■

zOOM

VOEUX de la Municipalité

La cérémonie des Vœux de la Municipalité aura lieu le vendredi 15 janvier, à partir de 18h30, à l'Espace de l'Huveaune. ■

Impôts locaux

L'ensemble des contribuables qui étaient exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014, le seront également en 2015 et 2016. Les personnes ayant déjà payé seront automatiquement remboursées (si besoin, possibilité d'en faire la demande auprès du service des Impôts). Il est en revanche demandé aux personnes n'ayant pas encore payé, de ne pas tenir compte des avis reçus. ■

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

C'est voté

Le Contrat de Rivière, piloté par le Syndicat Intercommunal du bassin Versant de l'Huveaune, correspond à la mise en œuvre d'une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle pertinente du bassin versant du fleuve. En séance du 28 septembre dernier, le Conseil municipal a approuvé les objectifs et les enjeux du Contrat de Rivière du Bassin Versant de l'Huveaune, autorisant le Maire à signer ce Contrat, signature intervenue entre tous les partenaires le 28 octobre dernier (lire page précédente). En cette même séance, le Conseil municipal a dû se prononcer sur la requête des sociétés Altéo Gardanne et Aluminium Pechiney, dans le cadre de l'enquête publique prescrite par le Préfet des Bouches-du-Rhône, et conduite entre le 17 août et le 25 septembre 2015. Cette enquête visait à régler, d'une part, l'arrêt du rejet actuel de boues rouges au large de Cassis au 31 décembre 2015, la poursuite à partir du 1er janvier 2016, d'autre part,

d'un rejet d'effluents liquides dans la mer. Considérant que la complexité de ce dossier, ces enjeux environnementaux comme sociaux montrent que la législation actuelle n'est pas assez conséquente pour imposer de force à Altéo qu'elle investisse suffisamment, en puisant dans ses bénéfices, pour garantir, non seulement le respect de l'environnement, mais également le bien-être et la sécurité de ses salariés, tout en continuant une activité industrielle de pointe, le Conseil municipal a jugé que l'émission d'un avis favorable ou défavorable ne pouvait répondre de manière satisfaisante. Il a par conséquent décidé de ne pas se prononcer sur l'enquête publique concernant les demandes formulées par les sociétés Altéo Gardanne et Aluminium Pechiney. Par ailleurs, le rapport de la commission d'enquête – qui a quant à elle émis un avis favorable – est à la disposition du public, pour une période d'un an, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie. ■

Du 21 janvier au 20 février prochain, La Penne sur Huveaune fera l'objet d'un nouveau recensement. Comme pour les autres communes de France de moins de 10 000 habitants, ce recensement a lieu tous les 5 ans. Douze agents recenseurs vont parcourir le territoire de notre Commune, afin de fournir les renseignements les plus exacts sur le nombre de nos administrés.



Depuis l'adoption d'un texte de loi datant de 1951, la réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire sur le territoire français. Derrière cette obligation s'exprime en effet le besoin pour un pays de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens... Ses résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. C'est une même nécessité auxquelles sont confrontées les communes, car un recensement précis joue également un rôle important pour définir et affiner les besoins de la population, en termes d'habitat, d'équipements, de services. Le recensement constitue donc, outre un devoir, un acte civique. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. Il respecte les procédures de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil). L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) est le seul organisme qui peut exploiter les questionnaires. Il est donc impossible que les informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes. L'agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès aux questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes les réponses sont donc strictement confidentielles. L'agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le Maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par la Commune.

C'est à partir du 21 janvier que les agents recenseurs se présenteront aux domiciles, afin de remettre aux personnes deux questionnaires. Une feuille de logement par foyer, et un bulletin individuel que chaque personne vivant dans le logement enquêté doit recevoir et remplir. Mais les personnes qui le désirent peuvent également effectuer cette démarche en ligne, désormais accessible sur le site suivant : www.le-recensement-et-moi.fr (dans les deux jours suivant la visite de l'agent recenseur). Quel que soit le cas de figure, remplir les formulaires du recensement ne requiert à la population qu'un temps limité. Quelques instants consacrés à un devoir civique et d'utilité publique, pour le bien de la Collectivité. ■





Dans son numéro du mois de mai dernier, consacré au budget communal, La Penne Magazine avait déjà souligné l'importance des baisses des dotations d'Etat en direction des communes et des collectivités. Pour La Penne, la perte cumulée depuis 2012 s'élève à quelque 341 000 Euros. Cela rejaille évidemment sur l'ensemble des missions dévolues à la commune, même si la primauté de notre école publique demeure encore affirmée...

Tenir l'école debout...

Cela n'est pas un fait inédit dans notre commune, mais il n'est jamais vain de le rappeler : le service scolaire représente le plus gros poste dans les dépenses de la section de fonctionnement. Ce sont en effet plus de 1 700 000 Euros qui, en 2015, ont été consacrés à l'école et à la restauration scolaire : personnel affecté aux écoles et à la cuisine centrale, fournitures scolaires et matériel pédagogique, garderie du matin et étude du soir, mais aussi dépenses d'énergie, travaux d'entretien des bâtiments scolaires...

Avec 80 000 repas préparés chaque année, et un taux de fréquentation de plus de 80%, la restauration scolaire constitue un service toujours aussi plébiscité par de très nombreuses familles pennoises. Les agents de la cuisine centrale préparent quotidiennement, pour plus de 500 enfants, des plats variés et équilibrés, validés par une commission des menus se réunissant une



fois par trimestre avec le concours d'une diététicienne. Avec la qualité du personnel interclasse, c'est la clé d'un succès jamais démenti. ■



Marc Tchoukouani, coordonnateur des rythmes scolaires, et Phocée Depagne, intervenantes TAP.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : BILAN D'UNE PREMIÈRE ANNÉE

Mis en place depuis la rentrée 2014, les nouveaux rythmes scolaires imposent une organisation complexe, qui avait requis au préalable, plus d'une année de concertation et de réflexion élargies à l'ensemble des acteurs de la sphère éducative. Phocée Depagne, animatrice durant les animations interquartiers du service Jeunesse, mais également dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, nous confie : *"J'anime des jeux collectifs, de ballons, de relais, afin d'apprendre aux enfants à jouer collectivement. Je travaille dans une autre ville dans le cadre des TAP. Je trouve qu'à La Penne, c'est bien organisé".* Pour Marc Tchoukouani, le coordonnateur des rythmes scolaires, *"Depuis un an, nous nous sommes rodés dans l'organisation, avec quelques réajustements nécessaires. Par rapport à la rentrée dernière, l'expérience nous a montré qu'au-delà de la somme des activités proposées, c'est le respect du rythme de l'enfant qui doit constituer la priorité : par exemple, ne pas forcément mêler une activité sportive et une activité culturelle. Précisons par ailleurs que les groupes sont constitués d'une douzaine d'enfants pour un animateur, alors que la norme prévoit un animateur pour un maximum de 18 enfants, ce qui améliore d'autant les conditions de travail. Enfin, chaque groupe scolaire dispose d'un directeur ACM (Accueil Collectif de Mineurs), qui crée également des liens avec les parents, les directeurs d'écoles".* A ce jour, plus de 400 enfants de La Penne sont inscrits aux Temps d'Activités Périscolaires.



La vie scolaire, tout au long de l'année, mobilise ainsi une large partie des services de la Ville, afin de remplir l'ensemble de ces missions dans des conditions satisfaisantes, pour nos enfants, leurs parents comme pour le corps enseignant. L'entretien des bâtiments, qu'il s'agisse de travaux courants réalisés par les services techniques municipaux, ou de programmes plus lourds inscrits dans le budget d'investissement – par exemple, des brasseurs d'air installés récemment dans toutes les classes du groupe scolaire Beausoleil – est aussi à la charge de la commune. Le personnel municipal du service des Sports, et les équipements sportifs dont ils ont la charge, sont également sollicités pour apporter un soutien logistique pour des manifes-

tations sportives ponctuelles comme la Course des Ecoles, les "Pitchounades", ou encore le challenge Suzanne-Sarnet. Enfin, chaque jour que compte l'année scolaire, les policiers municipaux ont en charge d'assurer la sécurité aux abords des écoles, aux heures de rentrée et de sortie des classes. Ainsi, de la garderie du matin à l'étude du soir, en passant par la restauration, l'interclasse, les temps d'activités périscolaires, la vie scolaire impose une synergie de moyens humains comme financiers, considérable pour la Commune. Il n'en faut pas moins, pourtant, pour contribuer à la qualité d'un parcours scolaire dont les conséquences, à terme, se révèlent déterminantes pour l'avenir de nos enfants... ■



Sylvie Sylvestri, adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Scolaires et à l'Enfance.

Depuis plusieurs décennies, la qualité de la vie scolaire a toujours été une priorité absolue pour la Majorité municipale. Mais ce choix a été possible grâce à notre autonomie décisionnelle, c'est-à-dire financière.

Mais aujourd'hui, les contraintes budgétaires auxquelles notre commune, comme des milliers d'autres dans le pays est confrontée, sont telles que nous avons dû nous résoudre à rogner dans certains secteurs afférents aux affaires scolaires.

La baisse des dotations d'Etat a grevé les budgets de l'ensemble des services.

Nous n'avons eu d'autre choix que d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire, de diminuer les crédits alloués aux fournitures scolaires, aux animations...

Toutefois, et malgré le coût engendré pour les finances communales, la Municipalité a souhaité maintenir la gratuité des rythmes scolaires. Si nous considérons toujours que cette réforme est inadaptée, nous sommes tenus de l'appliquer : dès lors, l'aspect financier ne saurait représenter une entrave à l'accès pour nos enfants à ces activités.

La Majorité municipale se battra toujours pour tenir notre école debout, cette école publique, solidaire et garante de l'égalité des chances. Mais avec des moyens financiers de plus en plus limités, pour combien de temps ?



MARDI 22 DÉCEMBRE 2015

Le 22 décembre prochain, l'Espace de l'Huveaune accueille un récital de chants de Noël, spectacle offert à la Commune par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Plus précisément, le public pennois aura le loisir d'assister au "Noël d'Orient", avec la rencontre des voix de sopranos de Françoise Atlan et Lucile Pessey. Accompagnées par le son des mandolines, de la guitare, du luth, du kanoun et des percussions orientales, ces deux chanteuses ouvrent au public un espace de partage musical, culturel et historique allant de l'Orient à la Méditerranée.

"Noël d'Orient" nous entraîne à la découverte d'un patrimoine musical unique, un programme composé d'une création d'Alexandros Markeas, compositeur franco-grec de musique contemporaine instrumentale, et de grandes œuvres du répertoire oriental et méditerranéen.

Entrée libre dans la limite des places disponibles, sans réservation.

VENDREDI 29 JANVIER 2016



Le vendredi 29 janvier, c'est au tour de la danse contemporaine d'investir la scène de l'Espace de l'Huveaune, avec la création 2015 de la Compagnie La Locomotive, "Multiplex". Pièce pour trois danseuses-chorégraphes et un vidéaste, *Multiplex* dévoile trois nationalités, trois parcours artistiques distincts, trois processus de création singuliers. Trois jeunes femmes, danseuses, chorégraphes, qui mettent à nu leur inspiration et exposent leur propre réalité, comme un reflet intérieur, exposé au monde qui les entoure. Ce projet questionne leur relation fondamentale à la danse et s'interroge sur le cheminement du geste créatif.

Tarifs : normal : 12€, réduit : 10€

**Réservations et renseignements : service Culturel – 04 91 24 70 42
spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr**



1. Animation autour de l'œnologie par la Médiathèque (9 octobre).
2. Le service Jeunesse fête Halloween (31 octobre).
3. Les vingt ans de la crèche municipale (20 novembre).
4. Le goûter des Anciens (21 novembre).
5. Le challenge Suzanne-Sarnet (26 novembre).



HISTOIRE DU TRAMWAY DE LA PENNE SUR HUVEAUNE (PREMIÈRE PARTIE).



Le tramway dans les années 1910.

À la fin du XIX^e siècle, les habitants de La Penne sont mal desservis par la compagnie des Chemins de Fer qui limite de plus en plus les arrêts de trains. Ils souhaitent par conséquent que la ligne des tramways en construction de Marseille à Saint-Marcel soit prolongée jusqu'à La Penne. En 1893, 50 000 Francs doivent être payée par les trois communes de Marseille, La Penne et Aubagne, afin d'obtenir le prolongement de Saint-Marcel à la ville de Pagnol.

La Penne accepte ces conditions pour payer sa part et s'engage à ne pas réclamer à la compagnie des droits d'octroi (droits de circulation ou de stationnement dans la commune) ainsi qu'à mettre à l'usage de la compagnie toutes les eaux dont elle dispose.

Le 29 mars 1903, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'établissement de la ligne de tramway entre Saint-Marcel et Aubagne. Mais les conseillers de l'époque estiment que le prix des places fixé par la compagnie est trop élevé, notamment pour le parcours entre La Penne et Saint-Marcel (0,25 frs, alors qu'il n'est que de 0,15 frs pour Aubagne).

Les ouvriers verriers, mécaniciens et menuisiers qui habitent La Penne et qui se rendent journalièrement à Saint-Marcel, devront payer à l'avenir un prix plus élevé que celui qui est perçu actuellement par les omnibus. Le Conseil municipal demande à ce que le tarif soit réduit aux sommes suivantes : de La Penne à Aubagne : 0,10 frs ; de La Penne à Saint-Marcel : 0,10 frs ; de La Penne à Marseille : 0,20 frs. Enfin, le



Conseil demande à ce que le prix qui sera fixé définitivement pour la station de La Penne soit le même pour tous les arrêts obligatoires et facultatifs qui seront établis dans la commune.

Par convention du 23 février 1904, est autorisée la ligne n° 39, Préfecture-La Penne, portant concession de la ligne de Saint-Marcel à Aubagne, le service devant être assuré entre la place Saint-Ferréol et Aubagne. La traction électrique est mise en service entre la Préfecture et Aubagne le 16 janvier 1905. Sur notre commune cette ligne comportait trois arrêts : le Mouton, La Penne et la Bourgade. Le 3 mai 1909, la ligne n° 39 ne fut plus exploitée qu'entre la Préfecture et La Penne. Elle fut supprimée le 1er août 1914. ■

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Au temps de Germinal, les préfets à la solde des grands industriels, envoyaient la troupe pour tirer à vue sur les ouvriers dont le seul crime était de ne pas vouloir crever de faim avec leurs salaires de misère. Cent-cinquante ans après, les fusils ont été remplacés par des interpellations à 6 heures du matin, des gardes à vue prolongées : ainsi pour cinq salariés d'Air France, à ce point poussés à bout depuis des semaines par leur direction, qu'ils ont commis l'irréparable : l'assassinat de deux chemises de directeurs !

Si chacun s'accorde pour condamner la violence, on peut se demander où étaient les médias lorsqu'il s'agissait de relayer les ravages que cause la violence sociale orchestrée par le grand patronat : dépressions, divorces, suicides... Demandez à nos camarades de Fralib de raconter leur quotidien durant leurs quatre années de lutte !

Ce gouvernement doit rétablir la puissance publique, et se doit de légiférer assez durement contre des licenciements opérés sans justification économique, et qui alimentent un climat social de plus en plus étouffant.

Si les grands patrons ne respectent pas les droits des salariés, que la loi les y oblige, une fois pour toutes !

La liste du village

Du riffi dans les rangs, disputes à tous les étages !

AU SOMMET DE L'ETAT : qui à gauche aux présidentielles ?

A LA REGION : Socialistes et Front de Gauche partent dispersés.

A L'AGGLO : le groupe d'opposition s'est coupé en deux, les socialistes ne supportant plus que les élus d'extrême gauche critiquent sans retenue le gouvernement qu'ils ont pourtant fait élire tous ensembles.

DANS NOTRE COMMUNE : début juillet, le maire nous a informé de problèmes internes à sa majorité : il a retiré la délégation « sécurité » à la conseillère municipale qui en avait la charge, faisant suite à un comportement déplacé de l'élue envers la police municipale. Pendant ce temps, nous n'avons toujours pas de commission sécurité à la Penne !

Y aura-t-il deux listes de gauche aux prochaines municipales ?

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

Après un terrible mois de janvier, 2015 se termine à nouveau dans le sang et l'angoisse

En cette veille de fêtes, nos pensées vont à toutes les victimes et leurs familles

Nous nous devons de faire front face à ces épreuves

A l'heure où ce texte est mis en presse, nous ne connaissons pas les résultats des régionales

Espérons que nous pourrons montrer à la France qu'une région peut être aussi bien gérée que le sont les communes FN

Bonnes fêtes

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Ils sont arrivés

- ALOE FEDI Giulian • 25/07/2015
- ROQUEIROL Nyna • 27/07/2015
- SID-ELHADJ Djenna • 29/07/2015
- FRANCIOSO Andrea • 22/08/2015
- CLIQUEZ Lenzo • 02/09/2015
- DI GRAZIA Aaliyah • 02/10/2015
- VERDIER Paul • 14/10/2015
- SALQUE Lana • 20/10/2015
- BEN HAMOUDA Kenza • 20/10/2015
- PLOUZANÉ SAUVAT Lorentz • 25/10/2015

Ils se sont dit oui

- FIEVET Pascal et ALLARD Christelle
24/07/2015
- MOONENS Baptiste et CHASPOUL Elodie
25/07/2015
- LOUNKEVITCH Vladimir et WANTIEZ Aurélie
25/07/2015
- KERROUR Azedine et FERETTI Magali
07/08/2015
- SAHBANI Mourad et COULOMB Carole
08/08/2015
- BERGAMO Bastien et FEDI Manon
14/08/2015
- IMBERT Lionel et TSAN Rebecca
22/08/2015
- CAUTENET Florian et SERRI Marie
26/08/2015
- MARHELY Cyril et LOPEZ Camille
27/08/2015
- TROTIN Jérémy et BENKHALED Shehrazade
24/10/2015

Ils nous ont quittés

- DE TINGUY Françoise • 15/07/2015
- PASSARELLI Louis • 18/07/2015
- GUADAMURO née BAKEZZI Monique • 23/07/2015
- CASSARA née LAZARO Yolande • 24/07/2015
- SIDOLLE née MOLIERES Bernadette • 09/08/2015
- ROBIN Yvonne • 23/08/2015
- CHOY Marcel • 23/08/2015
- SANNINO Anna • 28/08/2015
- CAPPELLO née DÉTAMPES Lédia • 31/08/2015
- GRAMATICA Anna • 01/09/2015
- MAESTRONI Marie • 05/09/2015
- BURGARELLA Léonard • 09/09/2015
- BUONO Lydia • 20/09/2015
- SERRUS née SABATER Angèle • 21/09/2015
- RENAULT née GOBRON Eliane • 01/10/2015
- MORALES Diego • 03/10/2015
- PIEVE Guy • 09/10/2015
- NARDINI Ange • 13/10/2015
- LUCIANO Jérôme • 31/10/2015

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

[L'AGENDA]

Conseil municipal
Jeudi 17 décembre,
18h30,
Hôtel de ville

Spectacle
**Chants de Noël – Noël
d'Orient**
Mardi 22 décembre,
19h,
Espace de l'Huveaune
Gratuit, sans réservation

Vœux de la Municipalité
Vendredi 15 janvier,
18h30,
Espace de l'Huveaune

Recensement
21 janvier-20 février

Spectacle
**Danse contemporaine
Multiplex**
Vendredi 29 janvier,
20h32,
Espace de l'Huveaune

Exposition de santons
Jusqu'au 30 janvier
Hôtel de Ville,
Médiathèque et cinéma
Jean-Renoir

[NUMÉROS UTILES]

Mairie
04 91 88 44 00
Crèche Halte Garderie
04 91 36 25 35
Centre de Loisirs "La Farandole"
04 91 88 67 09
Contact Jeunesse
04 91 24 82 49
Salle "La Colombe"
04 91 36 02 18
Service Culturel
04 91 24 70 42
Médiathèque Pablo-Neruda
04 91 36 21 41
Foyer Loisirs
04 91 36 06 96
La Poste
04 91 87 70 40
Commissariat d'Aubagne
04 42 18 55 55
Police Secours
17
Pompiers
18
Hôpital d'Aubagne
04 42 84 70 00
SAMU (Urgences Médicales)
15

CÉRÉMONIE DES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

vendredi 15 janvier 18h30
Espace de l'Huveaune, chemin Noël Robion.

ESPACE de L'HUVEAUNE
SALLE DE SPECTACLE

